



**Réponse de la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Madame Taina Bofferding,  
à la question parlementaire n°8223 du 9 août 2023 de l'honorable Madame la Députée Octavie Modert**

Malgré les progrès considérables réalisés au Luxembourg au cours des dernières années en matière d'égalité, les femmes restent encore sous-représentées dans certains domaines de la vie et notamment dans les médias.

L'engagement du gouvernement en vue d'une amélioration de cette situation est documentée à travers plusieurs mesures du Plan d'action national pour une égalité entre les femmes et les hommes, à savoir

- participation du Luxembourg au Global Media Monitoring Project
- rechercher une collaboration active avec les professionnels du secteur et notamment le Conseil de presse pour évaluer la situation et discuter des pistes d'amélioration
- rendre visibles les compétences des femmes dans la prise de décision

En date du 4 octobre 2021, les résultats luxembourgeois de l'édition 2020 du Global Media Monitoring Program (GMMP) ont été présentés et n'ont pas affiché de progrès substantiels en la matière.

Vu le rôle essentiel joué par les médias sur les mentalités et la perception des genres dès le plus jeune âge, j'ai eu, en octobre 2021, un échange de vues avec des représentants du Conseil de presse pour, tout en respectant le principe de la liberté de la presse, leur rappeler leur responsabilité dans ce domaine et pour les inviter à s'associer activement aux objectifs du gouvernement de transformer l'égalité de droit entre les femmes et les hommes en une réalité de fait vécue au quotidien.

Étant donné qu'un répertoire de femmes-expertes dans des domaines très variés est certainement un élément précieux d'une stratégie visant à mettre en avant leurs compétences respectives des femmes, les gouvernements successifs ont soutenu, depuis sa création, la mise en place et la gestion du projet « Expertisa » par le CID-Femmes/CID Fraen & Gender et le Conseil national des femmes du Luxembourg.

C'est pourquoi, je ne peux que regretter la décision des initiatrices de mettre fin à ce projet. Je confirme que les ressources financières, liées intimement aux ressources humaines, attribuées au CID-Femmes/CIF-Fraen & Gender n'ont pas été réduites depuis la création d'Expertisa, mais ont fait l'objet d'augmentations régulières : le budget alloué au CID est ainsi passé de € 319.441 en 2011 à € 528.220 pour l'année 2023.

Le projet « Female Board Pool », auquel Madame la Députée se réfère, contient plus de 900 profils de femmes faisant preuve de compétences très variées et prêtes pour briguer un mandat au sein de conseils d'administration. Le projet est soutenu financièrement par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes avec un budget de € 18.150 pour l'année 2023.

Luxembourg, le 11 septembre 2023

(s) Taina Bofferding

Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes